

# ALERTE CANICULE

Météo France vient de placer le département de l'Hérault en vigilance **JAUNE** canicule à compter de ce **lundi 22 juin à 12h00**.

Les températures maximales attendues sont comprises entre **36 °C et 38 °C** localement. Dans la nuit, les températures devraient se situer entre 16 et 20 °C.

Nous vous rappelons que vous pouvez demander à être inscrit sur le registre nominatif mis en place en mairie (04.67.32.67.00). Il s'adresse aux personnes de plus de 65 ans (ou 60 ans si inaptés au travail), aux personnes handicapées ou vulnérables. Vous pouvez également nous signaler un tiers qui vous semble dans cette situation.

Les personnes inscrites feront l'objet d'un suivi particulier de la part de la mairie et il pourra leur être proposé un lieu de repli climatisé.

## Effets de la chaleur

Crampes.  
Fatigue inhabituelle.  
Maux de tête.  
Fièvre supérieure à 38°.  
Vertiges et/ou nausées.  
Propos incohérents.

## Consignes à suivre en cas de forte chaleur

Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi.  
Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif.  
Je me mouille le corps.  
Je ferme les volets et les fenêtres.  
Je privilégie des activités douces.  
Je mange frais et équilibré.  
J'évite de boire de l'alcool.  
Je prends des nouvelles des plus fragiles.

**EN CAS D'URGENCE**

**APPELER LE 15**

**La mairie met à disposition des personnes fragiles et vulnérables (personnes âgées, enfants en bas âge, personnes sous traitement médicamenteux, personnes en situation de handicap, ...) un local climatisé.**

**Les personnes qui souhaitent bénéficier de ce dispositif sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie au 04.67.32.67.00.**